

Sans la politique, l'essor du solaire n'aura pas lieu



Le 3 février, le Conseil fédéral a présenté sa stratégie pour le développement rapide de l'énergie solaire : obligation d'annonce plutôt que permis de construire pour les installations solaires sur les façades et incitations fiscales pour les installations photovoltaïques sur les nouvelles constructions.

L'approche suivie mérite d'être saluée. En Suisse, l'énergie solaire est en effet la solution de choix pour développer l'approvisionnement énergétique de manière soutenable pour l'environnement. Mais permettra-t-elle de progresser au rythme nécessaire? Quels sont les objectifs de développement à définir pour mener à bien le tournant énergétique d'ici 2035? Et quelles sont les mesures qui permettront d'avancer? Une chose est sûre: le monde politique a toutes les clés en main pour faire de ce premier pas un véritable sprint solaire.

Pour la Suisse, une évidence...

- **L'important potentiel de l'électricité solaire est quasiment inexploité en Suisse.** En 2019, l'Office fédéral de l'énergie a calculé que le potentiel en matière de production d'électricité solaire sur les seuls bâtiments en Suisse se montait à [67 térawattheures \(TWh\) par année](#) (50 TWh sur les toits et 17 TWh sur les façades). Si nous l'exploitions pleinement, cela représenterait 110 % de notre consommation d'électricité annuelle. Des infrastructures existantes comme les parois de protection contre le bruit et les places de stationnement, qui pourraient aussi servir à produire de l'électricité solaire, viendraient s'y ajouter. Les installations photovoltaïques sur les surfaces libres jouent en revanche un rôle secondaire, bien que rien ne s'oppose à des projets pilotes.
- **Le solaire aide à combler les lacunes de la production d'électricité en hiver.** Dans ce contexte, il est important de placer les installations solaires au bon endroit. Alors que sur un toit, à Berne, elles produisent surtout de l'électricité au printemps et en été, elles produisent déjà 45% de l'électricité en hiver sur une façade au même endroit. Si les modules posés en façade se trouvent sur le Jungfrauoch, la part de production hivernale est même de 50%. Si le développement devait entraîner des excédents de production en été, les solutions de stockage (centrales à pompage-turbinage, batteries des voitures électriques et accumulateurs solaires locaux) pourraient permettre de conserver l'électricité pendant

quelques heures ou quelques jours. Une gestion intelligente de la demande peut aussi s'avérer judicieuse. Les excédents pourraient également servir à produire de l'hydrogène et d'autres agents énergétiques synthétiques, particulièrement intéressants pour l'industrie et l'aviation.

A cela s'ajoute le fait que le courant solaire [présente un bon écobilan](#) et qu'il permet de préserver la biodiversité. Outre le fait que les installations photovoltaïques fournissent du [courant bon marché](#), ce secteur d'activité crée en outre de la valeur ([jusqu'à 15 000 emplois jusqu'en 2030](#)).

... autant qu'une nécessité

En développant rapidement la production photovoltaïque, la Suisse peut s'assurer un approvisionnement énergétique sûr et compatible avec le climat. La mesure est aussi urgente que nécessaire. Pour préserver nos bases existentielles sur la planète, la Suisse doit contribuer à l'effort commun et prendre des mesures efficaces pour protéger le climat. L'approvisionnement énergétique peut et doit parvenir à un bilan nul d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2035, tout en devenant plus respectueux de l'environnement et en restant sûr.

Comment y arriver? Jusqu'en 2035, l'énergie solaire doit couvrir au moins 30 TWh des besoins annuels de la Suisse en électricité, soit environ 40% des [besoins estimés de la Suisse en électricité pour l'année 2035](#) (74 TWh). A titre de comparaison, la part de production solaire est d'à peine 5% (2,6 TWh par année). D'ici 2035, la production de courant solaire doit augmenter de 2 TWh par an. Le défi est de taille (en 2021, le développement était de 0,6 TWh), mais réalisable si nous faisons plus d'efforts (en 2019, l'augmentation était de seulement 0,3 TWh).

Quelles sont les difficultés?

Il est évident que nous avons besoin de plus d'énergie solaire. Quels sont donc les obstacles actuels? Bien que les installations photovoltaïques produisent de l'électricité à des coûts plus bas que la plupart des autres nouvelles centrales, leur exploitation n'est souvent pas rentable.

- 1) **Actuellement, le marché de l'électricité seul n'incite pas** à construire des installations solaires ou autres. En effet, les installations photovoltaïques ont tendance à toutes livrer de l'électricité au même moment, de sorte que les gains réalisables sur le marché sont faibles. Sans instruments de financement de l'Etat ni rétribution de reprise, elles ne pourraient pas s'autofinancer sur le marché de l'électricité actuel.
- 2) **Les subventions publiques ne suffisent pas** pour atteindre les objectifs de développement: [même le Conseil fédéral le reconnaît](#).
- 3) **Les architectes et les propriétaires de bâtiments ont d'autres soucis et intérêts** que de produire aussi de l'électricité solaire. En effet, même avec les nouveaux instruments de financement annoncés par le Conseil fédéral, les rendements restent modestes.
- 4) A cela s'ajoute la **pénurie de spécialistes** dans la branche du bâtiment et de l'énergie solaire. Des [solutions doivent désormais être trouvées](#).

Dans ce contexte, le développement ne peut pas être laissé aux seuls bons soins du marché.

C'est désormais à la politique de prendre ses responsabilités:

Avec la révision de la loi sur l'énergie et de la loi sur l'approvisionnement en électricité, le Parlement a toutes les cartes en main pour permettre à l'énergie solaire de progresser dans une large mesure. Voici ce que le WWF recommande aux politiques:

- **Prescriptions obligeant les propriétaires de bâtiments à aménager des surfaces produisant du solaire sur les toits et les façades:** il devrait être obligatoire d'aménager des surfaces convenant à la production d'énergie solaire sur les toits de tous les bâtiments existants d'ici 2035, dans la mesure où cela est techniquement, économiquement et esthétiquement défendable.
- **Garantir un financement qui couvre les coûts:** la rétribution de reprise de l'exploitant du réseau et les programmes d'encouragement publics complémentaires doivent assurer le refinancement d'une installation solaire pendant sa durée de vie (y c. une rémunération appropriée du capital engagé).
- **Autoriser exclusivement des éléments de construction exploitant activement le rayonnement solaire:** en guise d'alternative à l'obligation de production d'énergie solaire pour les maîtres d'ouvrage et les propriétaires de bâtiment, la production de courant solaire peut être encouragée par l'homologation d'éléments de construction. A l'avenir, seuls seront autorisés les éléments (pour les toits, les façades, les parapets/balustrades, etc.) qui produisent de l'électricité et/ou de la chaleur grâce aux rayons du soleil. Cet instrument a l'avantage de s'accompagner d'un effet secondaire: en marge du marché des modules solaires se créent une offre et une demande d'éléments de construction préfabriqués, produits industriellement, qui peuvent être utilisés à des coûts particulièrement bas tout en étant esthétiques.

Ces dernières années, la Suisse a dépensé des sommes considérables pour développer la production d'électricité hydraulique. Les centrales nucléaires n'auraient pas non plus vu le jour sans l'aide de l'Etat. Désormais, il s'agit de définir un cadre afin d'engager les moyens nécessaires à l'exploitation du rayonnement solaire. Ce développement est évident, nécessaire et réaliste.

*Elmar Grosse Ruse
Expert en énergie au WWF Suisse*

La première édition de cette l'information, au sujet de la pénurie d'électricité, est [disponible ici](#). La deuxième au sujet de l'énergie hydraulique [se trouve ici](#).

Par cette lettre d'information, le WWF tient à informer décideuses et décideurs, expertes et experts, de sa manière d'aborder l'avenir énergétique et de ses propositions en matière de décarbonisation. Nous vous serions reconnaissants de transmettre ce courrier à d'autres personnes intéressées. Pour vous désinscrire de cette lettre d'information, veuillez nous écrire à cette adresse : climateEnergy@wwf.ch